

# 10 communes bruxelloises ? Pas de tabou mais peu de soutien

BRUXELLES Philippe Close lance le débat sans en faire une priorité

- ▶ Seuls les Verts souscrivent à l'idée de réduire le nombre de communes bruxelloises.
- ▶ Les autres partis francophones sont contre mais certains de leurs élus acceptent le débat.

**A**u lieu de dépecer la Ville de Bruxelles de Laeken, du Vert-Chasseur ou du Bois de la Cambre, moi je pense qu'il faudrait au contraire 6 ou 10 Villes de Bruxelles.

Invité à débattre, à la rédaction du *Soir*, de la révision des frontières communales, Philippe Close a lancé l'idée d'une réduction du nombre de communes bruxelloises. Pour le chef de groupe PS au Parlement régional, par ailleurs échevin à la Ville, c'est une question de taille. « Je parle d'expérience. Quand je vois ce que la Ville fournit comme services en matière d'enseignement, de réseau hospitalier, d'infrastructures sportives... Nous pouvons le faire parce que nous avons un grand territoire et une population de plus de 150.000 habitants. C'est la bonne taille. » Convaincu, l'élu socialiste n'estime toutefois pas qu'il y ait urgence à mener ce débat. « Je ne sais pas si ce dont Bruxelles a besoin maintenant, c'est d'un schéma institutionnel. Et soyons bien clairs : il n'est pas question, ici, de fusion des communes comme l'entend la Flandre. Mais bien d'une division du territoire en entités d'une certaine taille. Ce que je dis, c'est qu'on ne doit pas avoir de tabou. Il faut regarder devant soi, pas rester dans le passé. »

Un avis que partage Boris Dillies, député régional MR et échevin uclois, également invi-

té de notre rédaction ce lundi matin. « A titre personnel, je ne comprends pas les arguments qu'on oppose systématiquement

à la réduction du nombre de communes. On ne pourrait pas parler de fusion de communes parce que c'est une revendication flamande ? Mais si les Flamands disent que l'eau mouille, je ne vais pas dire que c'est faux ! Autre antienne : on tue la proximité ? Mais elle n'est pas liée à la taille de la commune, mais à la manière dont les élus y veillent. » Mais pour Philippe Close comme pour Boris Dillies, la priorité n'est pas celle-là.

Là dessus, au moins, ils feront l'unanimité. Car l'idée de rattachement – un terme communautairement moins chargé que celui de « fusion » – est défendue par certains élus mais n'est endossée par aucun parti, à l'exception d'Ecolo (lire ci-dessous). Ainsi, à la Fédération bruxelloise du PS, on balaie l'idée d'un laconique « ce n'est pas du tout à l'ordre du jour ».

Même son de cloche de la part des chefs de groupe MR, CDH et Défi au Parlement bruxellois. Vincent De Wolf (MR) et Benoît Cerexhe (CDH) relèvent au passage que, « s'il ne subsistait que 6 ou 8 communes, elles constitueraient un contre-pouvoir trop puissant face à la Région, avec certains

bourgmestres qui auraient plus de pouvoir que les ministres ». Le libéral rappelle encore « qu'il

n'y a aucune commune de moins de 20.000 habitants à Bruxelles, alors qu'en Wallonie, on trouve des entités de quelques milliers de citoyens ».

Les opposants aux « rattachements » se disent toutefois prêts à réfléchir à d'éventuelles améliorations institutionnelles. « Même si, ces derniers temps, on a déjà rationalisé une série de structures et réorganisé le partage des compétences entre

les communes et la Région », relève Vincent De Wolf. « On vient d'avoir ce débat pour l'urbanisme, la propreté, abonde Benoît Cerexhe. On peut bien sûr réformer en permanence... Mais qu'on me dise, ici, ce qui dysfonctionne ! »

Le MR plaide quand même pour qu'il y ait davantage de synergies entre les communes, par exemple via les achats groupés, ou entre communes et CPAS. Un vœu de coopération renforcée également formulé par Philippe Close. Emmanuel De Bock (Défi) défend plutôt les harmonisations entre communes (par exemple des additionnels IPP). Quant à Benoît Cerexhe, il place le débat sur des « contractualisations » entre la Région et les communes. « On définit un objectif commun et on converge tous vers ce point, propose-t-il. Pour le reste, qu'on me dise ce qui dysfonctionne aujourd'hui, au niveau des communes ! » ■

VÉRONIQUE LAMQUIN

« La proximité n'est pas liée à la taille de la commune, mais à la manière dont les élus y veillent » BORIS DILLIES

## FRANCE

### Paris regroupe ses arrondissements

Ce lundi, le conseil de Paris a adopté la réforme des arrondissements proposée par Anne Hidalgo. Le texte prévoit de regrouper les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>

et 4<sup>e</sup> arrondissements sous la responsabilité d'une seule mairie. Mais pas de panique : les arrondissements ne disparaîtront pas, ils figureront toujours sur les plans et garderont leurs codes postaux. L'objectif de la maire socialiste est de

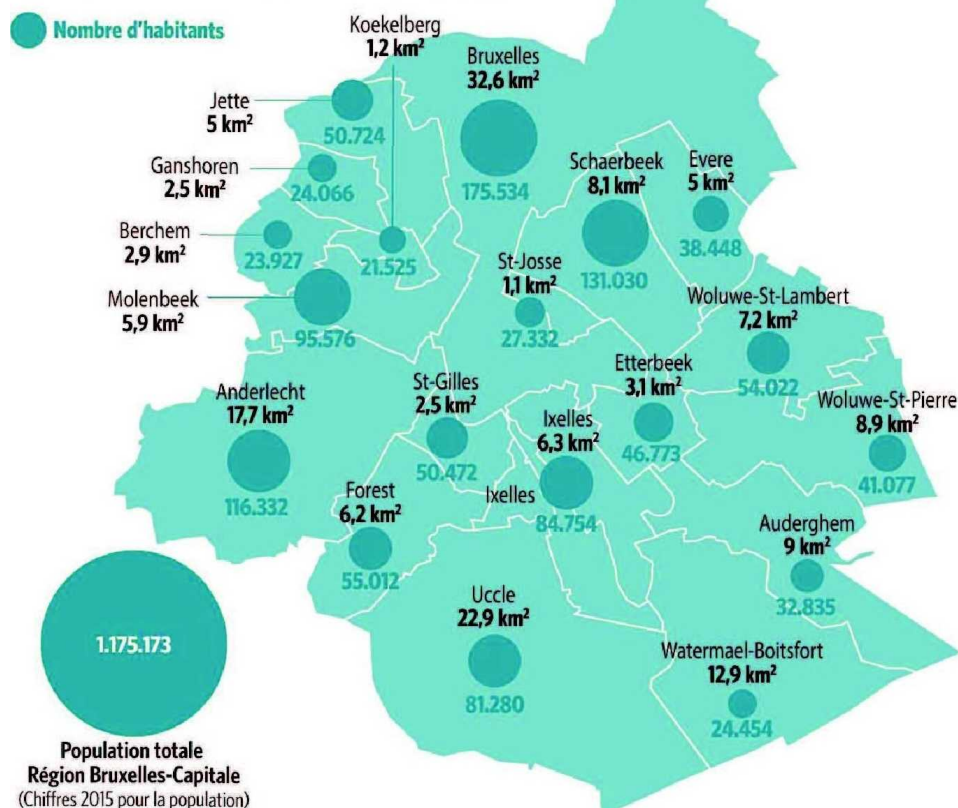
« rétablir l'égalité dans le rapport démocratique » entre les habitants des petits et des grands arrondissements. Explication : d'un arrondissement à l'autre, le nombre d'habitants diffère fortement. Idem pour le nombre d'élus par rapport à la taille de l'électorat. Le but du

regroupement doit permettre d'harmoniser cela. A Bruxelles, la population varie aussi fortement : de 23.000 (Berchem) à 175.000 (Bruxelles). En revanche, le nombre de conseillers communaux est proportionnel au nombre d'habitants.

V.L.A.

## La taille des communes bruxelloises

LE SOIR - 16.02.16



## Arnaud Pinxteren (Ecolo) « Osons le débat ! »

Dans le débat sur la rationalisation des frontières communales, on n'avait jusqu'ici guère entendu les Verts. Leur position est pourtant bien arrêtée, comme nous l'expose Arnaud Pinxteren, secrétaire politique bruxellois d'Ecolo.

**Philippe Close estime qu'à terme, le nombre de communes pourrait être réduit. Entre six et dix, dit-il. Qu'en pensez-vous ?**

*Nous ne sommes pas du tout opposés à l'idée d'opérer des rattachements de communes, pour avoir des ensembles de taille plus importante. Aujourd'hui, certaines petites communes ont du mal à assurer l'équilibre entre les différentes catégories de revenus au sein de leur population. Je pense à Saint-Josse, qui ne peut pas, vu la taille de son territoire, assurer la diversité*

*de sa sociologie. Dès lors, elle ne dégagne pas de recettes fiscales suffisantes pour offrir une série de services. Autre exemple : Ganshoren, qui a rencontré les pires difficultés pour rénover sa piscine.*

**Pour vous, le débat n'est pas tabou ?**

*Bien sûr que non ! Il ne faut pas être arc-bouté sur ses acquis ou sur un découpage qui a montré ses limites. Osons nous poser*

*toutes les questions et apportons les bonnes réponses ! Les rattachements de communes pourraient permettre une rationalisation et un meilleur service aux citoyens. On pourrait diviser par deux le nombre de communes bruxelloises. On peut aussi revoir le tracé des frontières.*

**Lesquelles ?**

*Les institutions européennes sont sur la Ville, Etterbeek et Ixelles. Les autorités européennes ont 3 interlocuteurs. Pourquoi ne pas céder ces sites à la Ville ? A l'inverse, la Ville gère des terrains aussi vastes que le Heysel ou Haren, dont le développement devrait être régional. Nous sommes aussi favorables à la régionalisation des infrastructures sportives, ce qui permettrait d'harmoniser les horaires, les tarifs... Et la Région devrait reprendre la gestion des grands espaces verts : le Bois de la Cambre et le Parc de Bruxelles sont insuffisamment entretenus par la Ville.*

**Il faut en parler sous cette législature ?**

*Oui, pourquoi ne pas reconstituer un groupe de Sages qui réfléchissent à ces questions ? ■*

Propos recueillis par  
V.La.